

directoire. Suivront des imprécations contre les parjures , et une invocation à l'Être suprême pour la prospérité de la république.

ART. VI.

Cette cérémonie achevée , la plantation de l'arbre de la liberté se fera en présence des administrations et des fonctionnaires publics , avec la plus grande solennité , et au milieu des chants patriotiques ; de jeunes élèves attacheront aux branches de l'arbre des rubans tricolores , et une cage contenant des oiseaux de diverses espèces , qui sera proposée de manière qu'aussitôt que l'arbre sera planté , on puisse donner la liberté à ces oiseaux.

ART. VII.

Les citoyens sont invités à concourir à l'éclat de cette cérémonie , en se réunissant à leurs administrateurs.

VIVE LA REPUBLIQUE !

Fait à Lyon , le 28 nivôse , an 7 de la république française , une et indivisible.

Le Commandant de la place :

GRILLON.

Les Administrateurs du bureau central :

DEYRIEU , RIVAUD , COSTERISAN.

Le Commissaire de directoire exécutif près le bureau central :

TARPAN jeune.

Pour extrait conforme :

GROS , secrétaire en chef.